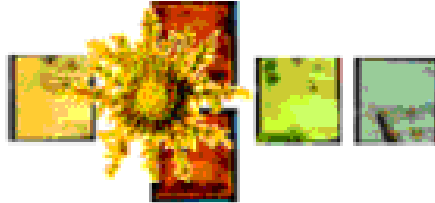
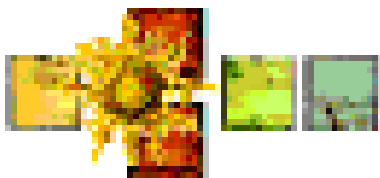


<https://paroisse-millau-grands-causses.org/spip.php?article941>



Conférence de Monseigneur Fonlupt

- Propositions de la Foi - Formation chrétienne des adultes. -



Date de mise en ligne : mercredi 8 février 2017

Copyright © Paroisse Jean XXIII des grands causses - Tous droits réservés

Selon l'habitude prise depuis son arrivée à la tête du diocèse, Monseigneur Fonlupt a donné une nouvelle conférence, le vendredi 3 février à l'église Saint Martin de Millau. Le thème en était : « Synodalité, le chemin que Dieu propose à son église ».

« **Le synode, un des héritages les plus précieux de la dernière assemblée conciliaire** » (pape François)

En présentant le conférencier, le père Lazuech nous a immédiatement placé dans la droite ligne des travaux du synode en posant la question : « qu'est ce que la synodalité ? ». La réponse nous sera donnée au cours de la conférence. Il a également salué la présence du père Quintard, vicaire général et de Pascal Fournier, responsable diocésain de la communication.

D'entrée, Monseigneur Fonlupt répond à la question : « la synodalité, c'est retrouver le chemin »...Mais avant que le code de droit canon ne précise les règles applicable au synode, l'Eglise a, depuis les origines jusqu'à nos jours, largement évolué.

Au Moyen Age, à l'époque dite grégorienne, il s'agissait de protéger les populations, d'arracher l'Eglise au pouvoir des seigneurs et des princes laïcs et de garantir son unité autour de Rome et du pape. Cette centralisation ira grandissant jusqu'au premier concile du Vatican.

Au XVIème siècle, la Réforme peut être considéré comme un séisme. Elle introduit le débat sur la manière de concevoir l'Eglise, et le rôle et la forme de l'autorité en matière de foi. Elle privilégie l'accès personnel à Dieu par la Foi et la Parole, sans porter atteinte à l'Eglise. Mais pour elle, la véritable Eglise demeure cachée.

Le concile Vatican I (1869) marque la consécration de l'autorité du pape. La Constitution *Pastor aeternus* ne considère le pouvoir papal que sous le double point de vue de l'infaillibilité et du primat de juridiction. Le texte n'est pas situé dans une vision d'ensemble de l'Eglise. Et le pouvoir du pape n'est jamais situé par rapport à celui des évêques.

La première guerre mondiale marque profondément la conscience croyante et le travail ecclésiologique. Une nouvelle manière d'appréhender l'Eglise va en résulter.

L'entre-deux-guerres est un temps de large retour aux sources classiques du christianisme et de la théologie. On redécouvre ce qui est à la racine de notre foi. Cela va permettre de donner sens à un renouveau de la vie chrétienne dans sa dimension ecclésiale.

A partir de 1920, la naissance et le développement des mouvements d'action catholique entraîneront de grandes répercussions sur la compréhension de l'Eglise. Dans ces mouvements se déploie une large participation des laïcs, et émerge une véritable théologie du laïc. Cette place des laïcs et comprise d'abord comme « participation à l'apostolat hiérarchique ». Mais l'autonomie de l'action des laïcs va aller croissant à tel point que Pie XII pourra dire : « Ils sont l'Eglise ». L'Eglise devient le peuple de Dieu.

En 1935, le père Congar, dans une enquête sur les raisons actuelles de l'incroyance montre que l'incroyance venait en partie du fait que « l'Eglise montrait aux hommes un visage qui trahissait, plus qu'il ne l'exprimait, sa nature vraie,

conforme à l'Évangile et à sa propre tradition profonde. ». La mission conçue jusqu'ici comme une extension territoriale est de plus en plus perçue comme une entraide entre des Églises.

Après la deuxième guerre mondiale se développent des initiatives et des mouvements qui vont en modifier la physionomie. On sort d'une attitude défensive et d'opposition à un monde hostile pour affronter les grands défis de la société dans une dynamique de collaboration. Les chrétiens prennent leur part aux activités du monde et à sa transformation. Puis on découvre la sécularisation de la société. « *Le monde n'est plus chrétien* ». On cherche, dans une plus grande proximité à la vie des personnes, à dépasser les méthodes traditionnelles d'évangélisation. Cela va provoquer une réflexion de fond sur ce qu'est l'Église et sa mission.

Toute cette effervescence va conduire à l'innovation ecclésiologique du XX^e siècle. Il fallait forger une théologie de l'Église qui puisse rendre compte de sa nouvelle disposition à l'égard de la société.

On redécouvre ainsi le **rôle de l'Esprit Saint** comme « âme » de l'Église sans cesse envoyée par le Christ. C'est cet Esprit qui agit au cœur des croyants et qui instaure dans l'Église une vie de grâce dont tous sont bénéficiaires. Mais c'est le **rôle du Christ** dans son Église qui retient avant tout l'attention. Sa redécouverte constitue le fondement de l'expérience moderne sur l'Église.

La redécouverte de la place du Christ dans l'Église se traduit dans la doctrine du **Corps mystique** du Christ comme exprimant au mieux la nature profonde de l'Église comme une communion de vie des fidèles avec le Christ et entre eux. En 1943, l'encyclique de Pie XII donne à la doctrine du corps mystique un statut officiel. Elle veut affirmer que le Corps mystique est l'Église organisée et hiérarchique elle-même.

La redécouverte de l'eucharistie comme rassemblement enfouit ses racines dans la patristique. La célébration de l'eucharistie, est le lieu par excellence où l'Église advient comme Corps du Christ. Avec le Père. H de Lubac : « C'est l'Église qui fait l'eucharistie, mais c'est aussi l'eucharistie qui fait l'Église. »

Après nous avoir montré l'évolution de l'Église, le père évêque en arrive au concile Vatican II et au souffle qu'il a répandu sur l'Église.

C'est en 1959, le 25 Janvier, au cours de la semaine de l'unité que Jean XXIII, élu trois mois auparavant, annonçait son idée de convoquer un concile avec comme objectifs :

- un approfondissement de la vie chrétienne,
- une adaptation des institutions de l'Église aux réalités du temps,
- la promotion de l'unité des chrétiens,
- le souci de l'élan missionnaire de l'Église.

La deuxième session sera fortement ecclésiologique, avec la constitution dogmatique *Lumen gentium*, et le décret *Christus Dominus* sur les évêques.

Au cours de la troisième session en octobre 64, prennent place les débats autour de la collégialité, de la liberté religieuse, de l'oecuménisme.

La quatrième et dernière session - octobre 1965 - est la plus chargée : promulgation de onze textes dont *Gaudium et spes* qui sera après *Lumen Gentium*, le second pôle de Vatican II.

S'appuyant sur les textes de Vatican II, qui sont remis aux participants [1], Monseigneur Fonlupt nous montre les lignes de force du Concile :

- **EGLISE, PEUPLE DE DIEU** : Tout commence par le baptême qui est fondamental. Voir *Christus dominus, Unitatis redintegratio*
- **EGLISE, CORPS DU CHRIST** : L'Esprit Saint doit être l'âme de la réflexion théologique. L'Eucharistie fait l'Eglise. Voir 1 Co 11, 17-34 et Lumen Gentium 26
- **EGLISE, TEMPLE de L'ESPRIT** : L'Eucharistie n'est pas faite pour diviser ceux qui sont différents, mais pour rassembler dans l'unité ce que tout divise. Voir *Lumen Gentium 12 et Ad Gentes 4, ainsi que Lumen Gentium 17*

Monseigneur Fonlupt dans ce large historique nous a conduits de l'époque grégorienne à Vatican II, Il nous présente alors le code de droit canon et l'instruction romaine de 1997 qui régissent la pratique du synode diocésain, ainsi défini Le synode diocésain est la réunion des délégués des prêtres et des autres fidèles de l'Eglise particulière qui apportent leur concours à l'Evêque diocésain pour le bien de la communauté diocésaine tout entière, et notre évêque insiste particulièrement sur le fait que les travaux du synode reposent sur la consultation la plus vaste, même s'il le pouvoir législatif appartient à l'évêque, et à lui seul de promulguer. Il nous donne rendez-vous, pour la fête de Pentecôte 2017, jour où il proclamera les actes du synode.

Et les paroles du pape François peuvent servir de conclusion : « **Une Eglise synodale est une Eglise de l'écoute, une Eglise consciente qu'écouter et plus qu'entendre.** »

[1] Vous pouvez télécharger ce document ci-joint :

[>](IMG/pdf/documents_synodalite.pdf "PDF - 803.3 ko")